



Vous effectuez des visites d'aptitudes au permis de conduire ?

Pour améliorer votre statut, et défendre vos intérêts adhérez dès maintenant
au Syndicat des Médecins du Permis de conduire !

Bulletin d'adhésion 2025

**J'adhère au Syndicat des Médecins Agréés pour le Contrôle Médical
d'Aptitude à la Conduite**

■ Mme ■ M^{lle} ■ M.

Nom Prénom

Spécialité exercée (*dont médecine générale*)

Date de naissance :

Adresse :

Code postal Ville

Téléphone bur. Mobile

Fax E-Mail

**Montant de
la cotisation :**
50 €

Cette cotisation est entièrement déductible de vos revenus professionnels. Règlement par chèque à l'ordre du SMACMAC. Un reçu justificatif vous sera adressé. Les adhérents CSMF sont de fait adhérents au SMACMAC.
Pour accéder aux services confédéraux, une adhésion au syndicat départemental est nécessaire. Rapprochez-vous du syndicat CSMF de votre département (coordonnées sur www.csmf.org ou par téléphone au 01 43 18 88 02).

Paiement en ligne : <https://www.payassociation.fr/smacmac/cotisations>

**Retournez votre bulletin d'adhésion avec votre règlement au Syndicat
des Médecins du Permis de Conduire
79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS**